

FOIRE AUX QUESTIONS

➤ *Droit du travail*

- *Activité partielle*
- *Télétravail*
- *APLD*
- *Aides à l'embauche*
- *CSE*



A jour au 19 avril 2021

Cette foire aux questions est à jour des éléments en notre possession au moment de sa publication. Nous vous confirmons que le contexte législatif et réglementaire liés au COVID 19 est instable, nécessitant de fait des mises à jour fréquentes.

COVID ACTIVITE PARTIELLE

1. Qu'est-ce que l'activité partielle ?
2. Les entreprises du bâtiment sont-elles éligibles à l'activité partielle dans un contexte de maintien de l'activité pour le secteur ? (MAJ au 19/04/2021)
3. Comment faire une demande d'activité partielle ?
4. A quel moment doit-être déposé la demande d'autorisation d'activité partielle ?
5. Quel est le délai d'instruction de la demande d'activité partielle ?
6. Quelle est la durée maximum de période d'autorisation d'activité partielle ? (MAJ au 19/04/2021)
7. Quel est le montant de l'indemnité d'activité partielle versée au salarié par son employeur ? (MAJ au 19/04/2021)
8. Quel est le montant de l'allocation d'activité partielle versée par l'agence des services et de paiement (ASP) à l'employeur ? (MAJ au 19/04/2021)
9. Quelles solutions s'offrent aux salariés qui ne peuvent pas travailler et doivent garder leur enfant ? (CREEE le 19.04.2021)
10. Où l'employeur doit-il effectuer sa demande de remboursement ?
11. Adhérent chez PRO BTP, comment s'applique la garantie prévoyance que j'ai contractualisée pour mes salariés placés en activité partielle ?
12. Pour les entreprises non adhérentes à PRO BTP, les garanties prévoyance et santé sont-elles maintenues en cas d'activité partielle ?
13. Un mandataire social cumulant son mandat avec un contrat de travail bénéficies-t-il de l'activité partielle ?
14. Quel est l'impact de l'activité partielle sur le déroulement d'un préavis de licenciement ?
15. Un employeur peut-il mettre ses salariés en astreinte alors qu'ils sont en activité partielle ?
16. Quelles sont les spécificités pour les entreprises en cas de procédure collective ?
17. Quelles sont les sanctions en cas de fraude à l'activité partielle ?
18. Dans quelles conditions peut-on demander à l'employeur le remboursement des sommes versées au titre de l'activité partielle ?
19. Existe-t-il une assistance téléphonique pour aider l'employeur dans ses déclarations ?

TELETRAVAIL

1. Dans le contexte actuel, la mise en place du télétravail est-elle une obligation pour l'employeur ?
2. Un employeur peut-il refuser le télétravail ?

ACTIVITE PARTIELLE DE LONGUE DUREE

1. Qu'est-ce que l'activité partielle de longue durée (APLD) ?
2. Comment mettre en œuvre le dispositif d'activité partielle de longue durée ?
3. Quelle est la durée du dispositif ? (MAJ le 19/04/2021)

A jour au 19 avril 2021

Cette foire aux questions est à jour des éléments en notre possession au moment de sa publication. Nous vous confirmons que le contexte législatif et réglementaire liés au COVID 19 est instable, nécessitant de fait des mises à jour fréquentes.

4. Quel est le contenu de l'accord d'entreprise ?
5. Comment est transmis l'accord à la DIRECCTE en vue de sa validation ?
6. Le recours à l'APLD peut-il être individualisé ?
7. Les salariés doivent-ils être nommément désignés au sein de l'accord ou du document unilatéral de l'employeur ?
8. Quelle est la réduction maximale de l'horaire de travail ?
9. En cours d'accord l'employeur constate que les salariés concernés ont dépassé les 40% maximum de réduction d'activité sur la durée de recours au dispositif (dans la limite de 24 mois). Que va-t-il se passer ?
10. Jusqu'à quelle date le dispositif de longue durée peut être mobilisé ?
11. Quel est le taux de l'allocation ?
12. Quel est le montant de l'indemnité ?
13. L'APLD peut-elle être cumulée avec l'activité partielle « de droit commun » ?
14. Une entreprise peut-elle faire des recrutements alors que certains de ses salariés sont placés en APLD ?

EMBAUCHE

1. Quelle est la durée de la période d'essai des salariés embauchés en CDI ?
2. La crise sanitaire liée au Covid-19 permet-elle de rompre un contrat de travail déjà signé avec un salarié qui n'a pas encore pris son poste ?
3. Une entreprise peut-elle faire des recrutements alors que certains de ses salariés sont placés en APLD ?
4. Quels sont les assouplissements applicables aux entreprises du bâtiment lors du recours au prêt de main d'œuvre en raison de la crise sanitaire ?

CONGES PAYES, RTT

1. Est-ce que l'employeur peut imposer la prise de congés payés à ses salariés ?
2. Est-ce qu'un employeur peut imposer à ses salariés la prise de jours de RTT ?

AIDE A L'EMBAUCHE JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

1. Quelles sont les conditions à remplir pour prétendre à l'aide ? (MAJ le 19/04/2021)
2. A quelle date s'apprécie l'âge du salarié pour le calcul de l'éligibilité ?

A jour au 19 avril 2021

Cette foire aux questions est à jour des éléments en notre possession au moment de sa publication. Nous vous confirmons que le contexte législatif et réglementaire liés au COVID 19 est instable, nécessitant de fait des mises à jour fréquentes.

3. Comment s'apprécie la règle de non-appartenance aux effectifs de l'employeur à compter du 1er août 2020 au titre d'un contrat n'ayant pas ouvert droit au bénéfice de l'aide ?
4. Peut-on bénéficier de l'aide pour la conclusion d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ?
5. Y-a-t-il un niveau minimal ou maximal de rémunération à respecter pour bénéficier de l'aide ? (MAJ le 19/04/2021)
6. Quel est le montant de l'aide ?
7. Quand l'employeur peut-il déposer sa demande d'aide ?
8. Comment l'employeur doit-il demander l'aide ?
9. Quelles sont les autres démarches obligatoires pour l'employeur ?
10. Le bénéfice de l'aide est-il maintenu lorsque l'employeur a recours au dispositif d'activité partielle ?

AIDE A L'EMBAUCHE EN CAS D'EMPLOIS FRANCS

1. Quel est le principe des emplois francs ?
2. Qui peut être recruté en emploi franc ?
3. Quelles conditions doit remplir l'employeur pour pouvoir bénéficier de l'aide ?
4. Quel est le montant de l'aide ? (MAJ le 19/04/2021)

CSE

1. Les entreprises peuvent-elles suspendre les réunions du CSE durant la crise sanitaire ?
2. Quelles sont les modalités d'organisation des réunions à distance pour le CSE ?
3. Les processus électoraux sont-ils à nouveau suspendus du fait de la seconde vague épidémique ?